

Projet d'établissement de BOVIGNY

1. PREAMBULES

Le rôle primordial de l'école se situe dans l'enseignement mais il est également éducatif, uniquement en complémentarité à celui des parents. Ce projet représente le contrat liant les familles et l'Ecole. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement. Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

A. Horaire.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h00-15h45	13h00-15h45		13h00-15h45	13h00-15h45

B. Obligations scolaires.

Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement. **Toute absence doit être signalée à l'école avant le début des cours et être justifiée par un mot écrit des parents au plus tard le lendemain.** Pour toute absence à partir de 3 jours, un certificat médical doit être remis au plus tard le quatrième jour.

C. Utilisation de l'image.

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.

Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.

3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

Dans notre établissement, nous veillons, par des méthodes pédagogiques variées et différenciées, à permettre à tous les enfants d'acquérir des compétences, des savoir-faire et savoir-être, dans le respect de leur intégrité physique et morale et la stimulation de leur curiosité.

De la maternelle à la sixième primaire, nous aidons les enfants à s'approprier leur parcours scolaire. Ce cheminement doit se faire par un travail régulier et réfléchi. C'est la condition nécessaire à l'acquisition de leur autonomie et au développement de leur épanouissement personnel.

4. NOS SPECIFICITES

Dans notre école, grâce à une équipe dynamique, nous proposons :

- Deux à trois classes maternelles, trois classes primaires
- Une puéricultrice pour l'encadrement des enfants de 2,5 à 4 ans
- En primaire, une répartition des élèves en cycles
- L'accueil des enfants primo-arrivants
- Une classe DASPA pour les primo-arrivants d'enseignement primaire
- Des activités ponctuelles en cycles 2,5/5, 5/8, 8/12
- Une garderie à partir de 07h30 jusqu'à 19h15
- L'apprentissage de l'anglais dès la 1ère année primaire
- Un équipement multimédia et audio-visuel : ordinateurs, Ipad, projecteur avec interactivité mobile, accès wifi dans plusieurs locaux – Lauréat Ecole numérique 2018
- Une salle de gymnastique spacieuse et équipée
- Un cours de psychomotricité dès la 1ère maternelle
- L'accès gratuit dans le bassin de natation dès la 3ème maternelle
- L'accès à la plaine « Sport de rue »
- L'exploitation des sorties pédagogiques
- Des classes de dépaysement chaque année pour le cycle 8-12 ans

- Un coin sieste en maternel avec des lits adaptés
- une bibliothèque dans chaque classe
- La participation à différentes activités proposées par des associations et des organisations
- L'accès dans l'école pour personnes à mobilité réduite
- Deux réfectoires
- Des repas chauds et potages
- L'entretien quotidien des locaux et sanitaires
- Une école intégrée dans un environnement vert
- Des espaces culinaires
- Une aide supplémentaire pour favoriser la différenciation
- un potager didactique
- L'utilisation des nouvelles technologies
- Une cour de récréation scindée en différentes zones selon les activités en prévention aux phénomènes de harcèlement
- Des espaces de parole régulés une fois par semaine dans chaque classe
- La participation à des activités eTwining pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires dans le cadre du cours d'anglais

5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

5.1 Nos méthodes au quotidien.

5.1.1. Compétences disciplinaires et transversales.

Nous développons les différentes disciplines : français, mathématique, éveil historique et géographique, éveil scientifique et technologique, éveil artistique, éducation physique, langues, cours philosophiques, sécurité routière.

Les méthodes :

- La pédagogie active** où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'autonomie est mise en avant. Elle est source de progression et d'évolution.
- La pédagogie différenciée** est développée par diverses méthodes adaptées : des outils, des processus et des consignes pour amener les enfants à acquérir les apprentissages selon leur niveau et leur rythme.
- La **continuité** des apprentissages par la concertation des enseignants et la remise du matériel et des référents des enfants dans la classe suivante.
- L'évaluation formative** : en cours d'activité, pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations. Elle peut également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.
- L'évaluation sommative** : bilan des acquis des élèves au niveau de toutes les disciplines développées.
- L'intégration des outils numériques** dans les apprentissages. Lauréat Ecole numérique 2018.
- La construction d'un référentiel personnel** pour toute la scolarité primaire.

5.1.2. Découverte, production, création.

En fonction des projets, l'école est l'occasion d'apprendre au travers :

- d'activités numériques
- d'activités manuelles et artistiques
- de découvertes de thèmes historiques et géographiques
- de réalisations de panneaux en vue de communiquer aux parents
- de situations mobilisatrices

5.1.3. Articulation pratique/théorie.

De façon à donner du sens aux apprentissages, nous travaillons chaque année à la réalisation de projets, ateliers, thèmes à partir de visites, défis ou activités fonctionnelles tout en favorisant les démarches scientifiques.

5.1.4. Equilibre travail individuel et collectif.

Toujours dans l'optique d'un apprentissage réussi, les modalités de travail varient. Ainsi votre enfant peut être amené à travailler :

En Maternel : - en cycle 2,5/5 ou 5/8

- en ateliers

- en projets

En Primaire : - en cycle 5/8 et cycle 8/12

- en ateliers

- en groupes + tutorat

- en groupes de niveaux

- en projets

- en leçons frontales

- par contrat, par défi

- les devoirs sont un prolongement des apprentissages en classe

5.1.5. Les évaluations.

Notre école étant subventionnée par la FWB, votre enfant sera soumis à différentes évaluations, au cours de sa scolarité :

- évaluations externes certificatives en fin de 6ème primaire (CEB)
- évaluations externes non certificatives en 3ème et 5ème primaires
- évaluations certificatives provinciales en fin de cycle (2ème et 4ème primaires)
- évaluations régulières en fin d'apprentissage
- auto-évaluations
- bulletins périodiques avec évaluations chiffrées
- évaluations du comportement par chaque enseignant
- remises régulières des travaux réalisés en maternel
- évaluations du CPMS à la demande des parents ou des enseignants
- dossier individuel pour chaque enfant
- relevé des compétences acquises à partir de la 5ème primaire avec information biannuelle aux parents

5.1.6. Eveil aux professions.

Au-delà des fonctions d'apprentissage, l'école est aussi une préparation à la vie adulte. Pour cela, nous organisons :

- des visites de personnes ressources : journalistes, artisans...
- des visites d'entreprises : fermes pédagogiques, usines, ateliers...
- la participation aux journées Portes Ouvertes dans une école secondaire 1 an/2.

5.1.7. Accès aux médias.

Nous disposons d'un matériel informatique et audio-visuel utilisés dans le cadre notamment de l'éveil aux médias :

- utilisation des ordinateurs et des tablettes (traitement de textes, accès internet, jeux éducatifs...)
- création d'une bibli@tic
- exploitation du JDE, de revues scolaires
- participation à l'opération « Ouvrir mon quotidien »
- utilisation du coin bibliothèque
- utilisation du local audio-visuel (DVD, émissions, ...)

5.1.8. Activités culturelles et sportives.

Afin de donner à votre enfant une formation complète, des activités culturelles et sportives sont développées :

En Maternel : cours de natation dès la 3ème maternelle, le cirque, le zoo, diverses visites pédagogiques, expositions, spectacles divers, prix Versele, prêt de livres à domicile, bibliobus...

En Primaire : cours d'éducation physique et de natation obligatoires, patinage, cross « Je cours pour ma forme », journée sportive « En sport aussi une ardeur d'avance », balade contes, visites de musées, zoo, théâtre, activités musicales, sorties pédagogiques, classe de dépaysement en Belgique ou à l'étranger, prix Versele, dictée du Balfroid, « Je lis dans ma commune »...

5.1.9. Citoyenneté.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif pour la prévention des phénomènes de harcèlement, notre Ecole est reconnue comme Ecole Pilote par l'Université de Mons.

Etre élève, c'est aussi apprendre à vivre avec les autres. Des savoir-être sont donc enseignés au travers des activités suivantes :

- cours philosophiques (apprentissage à la démocratie, droits et devoirs des enfants...)
- mercredi « jour du fruit » en maternel
- jeudi, jour du fruit pour tous
- campagne de solidarité (Télévie, Villages Propres...)
- tri des déchets et ramassage (cour de récré et environnement de l'école)
- intégration d'enfants primo-arrivants dans les classes maternelles et primaires
- animations ponctuelles sur l'alimentation saine et l'eau
- charte de l'école, de la classe, de la cantine ...
- sensibilisation à l'hygiène corporelle et des locaux
- commémoration du 11 novembre
- répartition de charges en classe, à la cantine
- respect des horaires
- ramassage des déchets dans la cour chaque semaine
- visite des expositions locales
- espaces de parole régulés dans les classes, chaque semaine

5.1.10. Ouverture sur le quartier

L'école est un espace qui se doit d'être ouvert sur le monde. Il est donc important de commencer par connaître son voisinage, son village, notamment par le biais de :

- promenades découvertes autour de l'école
- la visite du verger voisin, du parc communal
- la promenade contée lors du festival de la soupe
- la visite du parc à conteneurs
- le barbecue et la construction de cabanes dans le bois
- la collaboration avec le centre Fedasil

5.1.11. Communication

L'objectif principal de l'Ecole reste de permettre à tous les enfants d'acquérir des compétences, des savoirs et savoir-faire dans le respect de son intégrité physique et morale et la stimulation de sa curiosité. Pour cela, il est important de chercher à construire des relations de confiance entre l'équipe éducative et les parents grâce à :

- une farde de communication en maternel
- un journal de classe en primaire (lien entre les parents, l'école et les enfants) **à signer tous les jours**
- aux affichages sur les valves à l'entrée de l'école
- des réunions de parents obligatoires fin décembre et le 30 juin en P5 et P6_ainsi qu'à la demande selon les besoins
- un souper annuel de l'Ecole organisé par l'association des parents
- une exposition du cycle 8/12 et en maternel
- un festival de la soupe
- un goûter de Noël
- un goûter après la patinoire en février...

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes, des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.

5.2 Nos Actions concrètes.

5.2.1. Sujet / année scolaire « Grâce à notre bibli@tic, faisons de nos savoirs des savoirs vivants.»

5.2.2. Buts.

- Préparer les enfants d'aujourd'hui au monde de demain
- Sensibiliser tous les enfants aux technologies nouvelles
- Créer une bibliothèque numérique
- Développer des compétences par le biais de l'outil numérique
- Sociabiliser, socialiser, coopérer
- Respecter l'autre et le matériel
- Communiquer entre enfants, classes, pays

5.2.3 Construction.

Approches différentes des matières et des apprentissages
Invitation de personnes ressources utilisatrices des technologies numériques

5.2.4 Implication des élèves.

- Création d'une bibli@tic
 - ♦ Pour le plaisir : création littérature, cahier de vie, création d'Image-Voc
 - ♦ Pour s'éveiller : compte-rendu en histoire, géographie, sciences
 - ♦ Pour agir : recettes culinaires, bricolages, expériences
 - ♦ Pour s'ouvrir au monde : Image-Voc en anglais
- Découverte et présentation de différents genres d'écrits
- Utilisation de référentiels
- Envoyer des articles dans la revue communale
- Intégrer des articles sur le site de l'Ecole

Les compétences disciplinaires seront développées au travers de ce projet d'établissement.

5.3 Année complémentaire.

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, remédiation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année,...)

5.4 Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé.

Dans certains cas soumis à l'avis du PMS, une convention avec l'enseignement spécialisé peut être établie en vue de l'intégration d'un élève. Elle sera favorisée par un encadrement accru du reste des élèves afin d'accepter la notion de différence. La différenciation sera pratiquée pour pallier aux manquements spécifiques éventuels. En fonction des possibilités, une adaptation des horaires au rythme de travail de l'enfant pourrait être envisagée. Toutefois, le nombre de projets d'intégration doit être limité dans les classes afin de maintenir un équilibre entre les difficultés des enfants à besoins spécifiques et un enseignement ordinaire.

5.5 Adaptation à la langue de l'enseignement.

Dans le cas du décret relatif à l'adaptation à la langue d'enseignement, le cas de chaque élève réunissant les conditions sera analysé. Des solutions adéquates seront proposées en fonction des circonstances et opportunités.

5.6 Formation des enseignants.

5.6.1. Les formations sur base volontaire.

Ces formations ont pour objectif de permettre à chaque enseignant d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement. Les enseignants peuvent s'inscrire aux modules de formation continuée proposés par l'U.V.C.B (Union des Villes et des Communes Belges) ou autres formations reconnues par la FWB, à raison de 5 journées maximum. Ces formations volontaires doivent avoir un lien avec le plan de formation établi en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Afin de présenter un compte-rendu le plus fidèle possible à l'équipe éducative, deux enseignants de cycles différents peuvent s'inscrire à une même formation. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des modules suivis par chaque membre de l'équipe est dressé par la direction en début d'année scolaire afin de compléter le rapport d'activités à l'intention du Pouvoir Organisateur. L'enseignant est tenu de fournir à la direction une copie de la confirmation ou de l'annulation de son inscription au module. Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne (collègues, maîtres spéciaux) ou externe (remplacement). Le titulaire parti en formation veillera à son remplacement pour les rangs, les surveillances.... Si une réunion de concertation est organisée ce même jour par la direction et si, l'horaire le permet, il est tenu de s'y présenter ; à défaut, de se tenir au courant des informations données lors de celle-ci.

5.6.2. Les formations obligatoires.

Le Pouvoir Organisateur se charge d'organiser 2 journées de formation au niveau MESO (organisé par le réseau officiel CECP) en déléguant l'organisation de celles-ci à l'U.V.C.B. La troisième journée sera organisée au niveau MICRO (organisé par le réseau pouvoir organisateur).

6. FRAIS SCOLAIRES

6.1. Liste des fournitures scolaires pour la rentrée scolaire

Maternel :

- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 plaid pour la sieste
- 1 paire de pantoufles de sport
- 1 farde à 2 anneaux format A4 à partir de la 2^{ème} maternelle
- 1 équipement de natation (maillot 1 pièce) à partir de la 3^{ème} maternelle
- 1 mallette sans roulettes

Primaire

- 1 paire de pantoufles et 1 short de sport dans un sac
- 1 équipement de natation (maillot une pièce)
- 1 mallette sans roulettes
- 1 plumier muni d'un crayon ordinaire, une gomme, un taille-crayon avec réservoir, des crayons de couleur, des marqueurs, un fluo jaune ; une latte de 30 cm, un classeur vert à 2 anneaux de format A4 dos 8 cm, une farde à élastique de format A4, une boîte de mouchoirs, une gourde remplie d'eau, du papier à recouvrir pour les livres et les fardes en carton, des étiquettes.
- En 2^{ème} année, à partir de janvier, un stylo, des cartouches et un efface-encre.
- A partir de la 3^{ème} année, en supplément, un bic 4 couleurs, un rapporteur Aristo, une calculatrice, un classeur à 2 anneaux de format A4 dos 8 cm.
- A partir de la 5^{ème} année, toujours en supplément, 1 compas, 2 fardes à élastique de format A4 différentes (devoirs/leçons en cours), 35 pochettes perforées qui serviront d'intercalaires.

6.2. Frais obligatoires

Pour les activités liées au projet d'établissement

Transport avec le bus communal vers la plupart des activités pédagogiques	Gratuit
Entrée bassin de natation et déplacement	Gratuit
Frais de copie pour les apprentissages	Gratuit
Frais de copie à la demande des parents	0,25€/pageA4
Activités culturelles en primaire	25€ primaire
Activités culturelles en maternel	10€ maternel
Patinoire	4€
Excursion fin d'année	8€
Cross « Je cours pour ma forme »	0,50€
2 ^{ème} t-shirt de sport	7€
Recettes culinaires en maternel	10€
Un fruit le jeudi	gratuit
Classes de dépaysement annuelles (3 à 5 jours) pour le cycle 8/12*	150 à 180€

*Possibilité de paiements échelonnés et des activités seront organisées pour réduire le coût.

6.3. Frais facultatifs *Les activités facultatives ne peuvent être exploitées en classe sauf si l'école fournit le matériel.*

Abonnement JDE	55 à 79€
Abonnement Dorémi	40€
Abonnement Bonjour	40€
Abonnement Dauphin	40€
Abonnement Tremplin	40€
Abonnement « Ecole des loisirs »	De 35 à 41€ en fonction de la revue choisie
Carnet de vacances « Destination vacances »	7,50€
Brevet	0,75€
Bibliobus	Gratuit
Activité éventuelle en fonction de l'actualité	5€/activité
Photographe	De 2,5€ la photo de classe à 13€ la pochette complète (hors recommandes)
Potage*	0,50€
Repas chaud maternel*	2,60€
Repas chaud primaire*	3,30€
Frais de poste par envoi postal des tickets repas*	0,76€
Frais de garderie matin et soir*	0,50€ par demi-heure
Frais de garderie le mercredi après-midi*	1€/h ; 5€ si + de 3h (collation comprise au-delà de 3h)

*Ces frais ne seront pas repris dans le décompte régulier des enseignants. Les frais de garderie seront facturés ; les frais de restaurant seront à payer au moment de la réservation.

7. GENERALITES

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction :

- *Du décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental*
- *Du décret « Ecole de la réussite »*
 - ❑ Mise en place d'une organisation en cycles.
- *De la circulaire du 10/08/1998*
 - ❑ Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire
 - ❑ Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
 - ❑ Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation
 - ❑ Distinguer évaluation sommative et formative.
- *Du projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur*
- *Du décret 11/07/2002*
 - ❑ Organisation des formations en cours de carrière

Construit par :
Les Enseignants et la Direction

Approuvé par :
Le Conseil de Participation et

Accepté par
les parents au moment de l'inscription

